

eCH: la normalisation se poursuit

L'association eCH est sur la bonne voie. Tant au niveau du développement (continu) de normes et des finances de l'association que du nombre d'adhérents, comme l'a rapporté le Comité directeur à l'occasion de la dernière assemblée générale le 3 mai à Berne. Cette année encore, il entend investir davantage en faveur du renforcement d'eCH et dans des projets de normalisation. Un échange interactif a en outre porté notamment sur les enjeux de la souveraineté numérique des données – et le rôle de la normalisation à cet égard.

«La numérisation de l'administration est en plein boom et représente un défi en matière de normalisation», a souligné Peppino Giarritta. En tant que chargé de mission Administration numérique suisse auprès de la Confédération et des cantons (ANS), le président d'eCH n'a pas manqué de rappeler l'importance du travail accompli par l'association en vue de garantir l'interopérabilité des différents portails – des services d'authentification pour l'introduction de l'eID par exemple – entre la Confédération, les cantons et les communes. Les liens de coopération entre l'ANS et eCH doivent ainsi être entretenus et même renforcés. Pour eCH, la création du groupe spécialisé Données agricoles, avec plus de 80 participants déjà à pied d'œuvre, est sans conteste l'un des événements marquants de 2022. Nombre d'autres groupes spécialisés ont eux aussi mis «beaucoup de cœur à l'ouvrage» et effectué un travail exceptionnel. «Vous êtes le moteur d'eCH», a insisté M. Giarritta. Il a tenu à leur adresser les remerciements du Comité directeur pour toutes les prestations fournies, pour la plupart à titre bénévole. Le nombre d'adhérents aussi a connu une évolution très solide en raison de la forte activité des groupes spécialisés. Avec près de 600 followers actuellement, le compte LinkedIn d'eCH, ouvert en 2022, se révèle par ailleurs un franc succès.

Souveraineté numérique des données – quo vadis?

Au programme de l'après-midi, un échange interactif autour du thème: «Souveraineté numérique des données et normalisation». Le bref exposé du professeur Jean-Pierre Hubaux, directeur du Center for Digital Trust à l'EPFL de Lausanne, constituait une excellente entrée en matière. Cet expert reconnu en protection des données et en cybersécurité a montré à quel point les enjeux de la sécurité des données avaient pris de l'importance aujourd'hui. L'idée selon laquelle les données suisses sont soumises au droit national, si louable soit-elle, n'en est pas moins difficile à mettre en œuvre. Il faut avant tout chose protéger soi-même les données en mettant en place les bons outils pour se prémunir contre les menaces internes comme externes. Face aux nombreuses attaques auxquelles est aujourd'hui confronté tout employeur et utilisateur, la tâche est loin d'être simple. La cryptographie – les techniques de cryptage aussi bien asymétrique que symétrique – est à cet égard une belle réussite de la normalisation. Pour M. Hubaux, une solution de cloud autonome suisse n'est qu'un vœu pieu. Nous devons continuer à investir de façon ciblée dans l'infrastructure, la formation et la formation continue.



Le cap choisi est le bon, mais il faut aller encore plus loin dans le développement du savoir-faire en la matière. L'effort de normalisation est tout à fait primordial pour la souveraineté des données – même si celle-ci est difficile à définir compte tenu des nombreuses dépendances (avec des opérateurs de cloud souvent non-régulés par exemple). Le besoin de normes tant techniques que réglementaires se fait de plus en plus pressant. Les politiques aussi doivent être mobilisés pour espérer suivre l'évolution rapide de la technologie et même prendre les devants. Répartis en quatre groupes, les participants ont ensuite discuté des thématiques possibles sur lesquelles eCH devrait se pencher pour soutenir la souveraineté numérique. Parmi les aspects qui en sont ressortis, le formatage et le classement des données ou encore la façon de favoriser une collaboration de confiance avec les partenaires. Il faut penser en termes de largeur de bande, de corridors et, au niveau de la normalisation, fournir également un travail préparatoire à l'attention des décideurs politiques. Charge à présent au Comité directeur d'étudier les idées afin de définir les possibles étapes ultérieures.

Recherche membre du Comité directeur

Lors de l'Assemblée générale, Florian Evéquoz a démissionné du Comité directeur d'eCH. Représentant à la fois les milieux scientifiques et la Suisse romande, il a œuvré à ancrer l'association dans ces deux domaines. Peppino Giarritta l'a remercié pour sa grande implication au sein d'eCH et a fait savoir que le Comité directeur s'était mis en quête d'un(e) remplaçant(e) pouvant se prévaloir, de préférence, de liens avec le monde universitaire et la Romandie, mais aussi d'un savoir-faire concret en matière de normalisation. Concernant le Comité d'experts (CE), la relève est déjà assurée avec l'intégration de Stefan Aeschlimann, Senior Solution Engineer chez Bedag Informatik AG. Il a été élu par l'assemblée et succède ainsi à son collègue chez Bedag, Markus Schmidli qui quitte le CE après une dizaine d'années en poste.

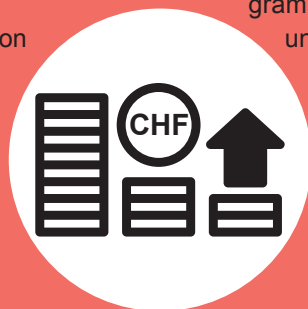


Collaboration avec l'ANS et objectifs 2023

Selon Thomas Alabor, membre du comité directeur, le financement annuel d'environ 245'000 CHF consenti à eCH dans le cadre de la convention de services avec l'ANS va encore servir en grande partie à déléter les groupes spécialisés de leurs tâches administratives. Martin Stingelin s'apprête à prendre une retraite bien méritée après des années au sein d'eCH. La recherche de solutions pour remplacer celui dont le travail acharné est tant apprécié est en cours. Nous sommes toujours en quête de petites et grandes entreprises armées du savoir-faire nécessaire notamment dans le domaine de l'écriture de codes spécifiques. eCH prévoit en outre de continuer ses analyses de potentiel sur de nouvelles thématiques de normalisation. Toute contribution à cet égard sera très appréciée.

Davantage d'investissements au programme

Matthias Glück, membre du Comité directeur, a ensuite présenté les comptes 2022 de l'association, arrêtés avec un déficit de près de 40'000 CHF, bien plus encourageant que les 80'000 CHF de pertes prévues au budget. La promotion des normes eCH a certes mobilisé une partie des fonds propres, mais dans une mesure moindre que prévu, en raison notamment de reports de projets et d'une baisse des dépenses dans divers domaines. Cette année encore, le Comité directeur entend allouer davantage de ressources



au développement et au renforcement de la normalisation. Des possibilités de simplifier la consultation publique en permettant la participation au moyen d'outils électroniques vont ainsi être testées. Quant au site web, il va faire l'objet d'une refonte – avec au programme une interface utilisateur améliorée et un accès plus simple aux normes eCH. Les comptes 2022 et le budget 2023 avec un déficit estimé à 64'000 CH, ont tous deux été approuvés.

eCH conçoit des normes dans le domaine de la cyberadministration. Dans un souci de rendre plus efficace la collaboration entre les autorités, les entreprises et les particuliers. eCH met l'accent sur la coopération entre partenaires privés et publics. Les groupes spécialisés veillent à ce que les normes soient élaborées avec une grande qualité, libres de tout intérêt personnel.